Comment réduire les tensions sur le marché du travail ?

REVOIR LA SÉANCE DU 12 JANVIER



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 12/01/2022

Saisine liée : MÉTIERS EN TENSION

Formation de travail liée : COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI

En présence de Mme Élisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Le Conseil économique, social et environnemental a présenté mercredi 12 janvier son projet d'avis "Métiers en tension", fruit d'une saisine du Premier ministre.

Un accroissement des tensions de recrutement depuis plusieurs années

Ces derniers mois, la forte reprise de l'activité et le "rattrapage économique" après les confinements liés à la pandémie ont jeté un coup de projecteur nouveau sur une problématique pourtant structurelle et récurrente : les tensions de recrutement. Depuis plusieurs années, ces difficultés n'ont fait que s'accroître :

En 2019, 6 métiers sur 10 étaient en forte tension, alors que seuls 1 sur 4 l'étaient en 2015

- Chiffres de la Dares et de Pôle Emploi

Cadres en informatique, aides à domicile et aides ménagères, conducteurs routiers, ingénieurs dans l'industrie... : les tensions de recrutement représentent une diversité de situations selon les secteurs d'activité, les niveaux de qualification et les caractéristiques territoriales.

Parmi les causes identifiées, l'attractivité de l'emploi, avec la question des salaires et des conditions de travail, mais aussi la représentation des professions, l'efficacité du système d'orientation, de formation et de certification tiennent une place majeure. Le changement climatique et les transformations numériques ont également des impacts majeurs sur la qualité du travail et sur le marché de l'emploi. Ces facteurs de tension se trouvent enfin renforcés, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et la réalité du dérèglement climatique, par les interrogations d'une partie des actifs et actives sur le sens et la finalité de leur travail.

Le CESE présente 20 leviers d'actions afin de réduire ces tensions

Face à ces constats, le Premier ministre a saisi le CESE en septembre 2021 pour identifier les leviers d'actions nécessaires. Dans ce projet d'avis, le CESE formule 20 préconisations pour :

- améliorer l'attractivité des conditions de travail et d'emploi, de formation et de reconnaissance des compétences ;

- mieux prendre en compte les enjeux territoriaux ;

- et anticiper les besoins en recrutement liés aux grandes transformations.

Ce projet d'avis est rapporté par Pierre-Olivier Ruchenstain (groupe des Entreprises) au nom de la commission Travail et emploi, présidée par Sophie Thiéry (groupe de la CFDT).

© - copyright CESE - Novembre 2026